

Présents : Pr Jean-Christophe FRICAIN, Dr Yves DELBOS, Dr Julia ESTIVALS, Dr Olivia KEROUREDAN, Dr François DE BRONDEAU, Dr Elise ARRIVE, Dr Rawen SMIRANI, Pr Mathilde FENELON, Dr François ROUZE L'ALZIT, Dr Jean-Christophe COUTANT, Pascal HOUSTY, Nassima BENMAHI, Véronique GUERRERO,

Excusés : Dr Noélie THEBAUD, étudiants DFGSO2, étudiants DFGSO3, étudiants DFASO2 et étudiants TCSO1

Ordre du jour :

- Point 1 : informations générales
- Point 2 : validation du CR du 08.09.2025
- Point 3 : Calendrier surveillances des examens
- Point 4 : Livret des enseignements
- Point 5 : Organisation des effectifs nouveau Pôle
- Point 6 : Salles de TPs, appareils radio et maniement fantômes

Point de l'Ordre du jour	Résumé
<u>Point 1 : info générales</u>	<ul style="list-style-type: none">- Professiodont : Madame Kérouredan informe que se tiendra ce soir le troisième évènement Professiodont en amphithéâtre A à 19h. Pour mémo, professiodont est un exercice collectif de réflexion clinique axé sur la professionnalisation des étudiants. Initié à Bordeaux par monsieur Naveau, c'est un évènement national qui a lieu dans différentes UFRs de France (Paris, Lyon, Nancy...) et Montréal, en présentiel et en distanciel. Cette année le programme est sur le thème de l'intelligence artificielle et l'urgence en odontologie. Le lien a été transmis aux étudiants via les groupes de promotions.- UE de remise à niveau et UE parcours initiation :- UE remise à niveau : Monsieur Delbos explique que cette UE essaie d'amener une homogénéité dans les promotions puisque les étudiants formés à Poitiers, Limoges, dans les DOM-TOM et Bordeaux n'ont pas toujours le même cursus. Les

	<p>étudiants de Bordeaux pourront suivre l'histologie qu'ils n'avaient pas, et les étudiants de Poitiers de suivre biomatériaux et anatomie. En revanche les étudiants de Limoges font toutes les matières dans leur formation initiale. Les parcours ont été mis en place avec les UE de PASS en accord avec médecine. Il y a un espace de cours sur la plateforme qui permet en fonction de l'origine de l'étudiant d'être affilié à la bonne cohorte.</p> <p>Certains étudiants ayant déjà vu toutes les matières en raison d'un double cursus, seront dispensés des cours. Monsieur Fricain demande à la scolarité s'il est possible d'identifier en début d'année les étudiants ayant fait d'autres cursus. Monsieur Delbos indique que certains étudiants n'ont pas accès aux cours car ils ne sont affectés dans aucune cohorte, ayant déjà vu tous les cours dans leur formation de base. Il reste un problème avec les passerelles P2 qui doivent tout refaire la plupart du temps car ils n'ont pas vu les différentes matières.</p> <p>- <u>UE parcours recherche</u> : Monsieur Delbos explique qu'inscrire un bloc d'une UFR en UER était compliqué et le montage complexe. Maintenant tous les problèmes sont résolus et les étudiants sont tous inscrits. Pour les ECTS cela a été corrigé. Les UER consomment 6 ECTS et on nous impose cette codification. Les ECTS n'ont pas beaucoup de sens dans les parcours santé où la mobilité est faible, mais sont utilisés par la scolarité centrale pour avoir des coefficients dans les UE, ce que nous n'avions pas demandé.</p> <p>- <u>Présentation des nouveaux assistants</u> : Madame Marcouiller présente les nouveaux CCU-AH recrutés que sont : Monsieur Boudy et Madame Sijlimassi en DRE ; Monsieur Fromentin, Madame Berchoux, Madame Jérôme en Prothèses ; et Madame Chanlon en Sciences anatomiques.</p> <p>Monsieur Fricain explique qu'a été programmée une formation à l'encadrement de la thèse et à la pédagogie en simulation pour les assistants qui aura lieu le Mardi 13 janvier de 9h à 13h. Cette formation est obligatoire pour les assistants mais cela est ouvert à tout le monde. Il est demandé de répondre au mail envoyé car un petit pot sera organisé en suivant de cette réunion. Monsieur Etienne Rivière responsable du département pédagogique viendra faire une présentation en pédagogie sur la posture de l'enseignant notamment.</p> <p>Madame Arrivé explique que les étudiants n'ont pas la visibilité des salles et des enseignants, ils ont l'air d'être un peu perdu. Monsieur Fricain indique qu'une réunion s'est tenue avec Madame Chassaing la semaine dernière à ce sujet. Il y a pour projet d'afficher dans le hall sur les écrans des plannings avec les salles à la journée. Concernant les calendriers, il y a</p>
--	---

	<p>projet pour les enseignants de pouvoir inscrire les cours sur un google agenda pour que tout le monde ait accès à tout. Les étudiants passerelles sont contents d'avoir une visibilité des cours sur le semestre. Il sera demandé aux enseignants de donner les emplois du temps de façon plus précoce.</p> <p>Monsieur Delbos rappelle que les prévisions à très longue distance ne sont pas toujours justes, et que les tentatives précédentes n'ont pas été fructueuses car cela suppose le bon outil mais aussi la collaboration de tous pour faire évaluer la grille en temps réel. Il faudra penser à faire des remises à jour dans le cours de l'année.</p>
<u>Point 2 : validation</u> <u>CR du 07.07.2025</u>	Monsieur Fricain soumet à validation des membres de la commission le projet de compte rendu de la commission du 3 novembre 2025, qui l'adoptent à l'unanimité.
<u>Point 3 : Calendrier surveillances des examens</u>	<p>Monsieur Delbos informe que le calendrier a été fait en septembre. Il a été fait dans un premier temps en dispatchant les épreuves plus simplement. Il a été demandé aux personnes de se positionner et de voir avec les chefs de discipline. En premier lieu ce sont les responsables qui gèrent leur matière. Il est rappelé que les surveillances d'examens sont obligatoires. Si les personnes positionnées ont un contre temps, ils doivent se faire remplacer. Ce n'est pas à la scolarité ou au secrétariat pédagogique de le faire. Si personne ne se positionne, l'UFR désignera quelqu'un.</p> <p>Monsieur De Brondeau attire l'attention sur le fait que les épreuves d'ODF en 5ème année tombent notamment un mercredi, or le mercredi les enseignants d'ODF sont souvent indisponibles.</p> <p>Monsieur Delbos rappelle le problème des tiers temps qui consomme beaucoup de surveillances. Madame Benmahi indique qu'il y aura des vacataires mis à disposition de la scolarité pour surveiller les étudiants tiers temps.</p> <p>Monsieur Delbos annonce qu'au 15 novembre le calendrier des surveillances doit être bouclé et affiché.</p>
<u>Point 4 : Livret des enseignements</u>	Monsieur Delbos explique que concernant les livrets des enseignements tout le monde n'a pas répondu ou n'est pas allé voir ce qu'il se passait. Il est sur l'UB cloud de Bordeaux. Ils nous sont demandés de plus en plus et il faudra que cela soit mis à jour régulièrement.

<p><u>Point 5 : Organisation des effectifs nouveau Pôle</u></p>	<p>Monsieur Fricain indique que l'année prochaine il y aura 40 % d'augmentation en clinique, et l'année d'après on sera dans le nouveau pôle. Le point important concerne l'organisation du déménagement, quand et comment. L'idée privilégiée serait de déménager durant l'été, mais on ne sait pas encore comment cela se fera. Monsieur Fricain se demande si on ne peut pas dès maintenant demander une livraison plus tardive et déménager cet été au lieu du mois d'avril initialement prévu.</p> <p>Monsieur De Brondeau explique que cette volonté a été entendu par le CHU. Il y aura une nécessité de mise en place avant le déménagement.</p> <p>Madame Fénelon demande si l'on connaît le délai entre la livraison et le contrôle de mise en conformité.</p> <p>Monsieur De Brondeau indique qu'il y aura un temps de latence avec les commissions de sécurité où on ne pourra pas accéder au bâtiment.</p> <p>Monsieur Delbos rappelle que durant cette période il n'y aura pas de stage clinique donc si cela dure un mois on s'en sortira mais il y aura des répercussions.</p> <p>Monsieur De Brondeau informe qu'un switch de fauteuils sera certainement prévu afin de permettre la continuité du service.</p> <p>Monsieur Fricain admet qu'il y aura une réorganisation de la répartition des étudiants dans le nouveau pôle. Toutes les solutions sont envisageables mais il faut prendre une décision en ayant envisagé un maximum de possibilités. Cela va être un bouleversement HU, donc il faut que l'organisation réponde à la volonté des étudiants et des enseignants. Il sera demandé aux enseignants de faire aussi des propositions pour les arbitrer au premier trimestre de 2026.</p> <p>Monsieur Delbos indique que l'objectif est d'améliorer le nombre de vacations pour les étudiants. L'idée serait de prévoir 3 vacations en clinique. Monsieur Fricain explique qu'il s'agit des vacations de soins c'est-à-dire lorsque les étudiants soignent. Il est possible d'imaginer que les étudiants soient en trinôme ou en différents binômes d'années.</p> <p>Monsieur Delbos suggère de prendre comme pivot le MBD car on forme 90 % d'omnipraticiens. La proposition qui a été faite est le binôme croisé dans l'année et inter année. Toutefois se pose la question de garder l'organisation début et fin de semaine. Le but étant d'avoir un consensus le plus large possible.</p>
--	--

Monsieur Delbos rappelle les capacités d'accueil car on a 40 fauteuils en MBD + 5 fauteuils d'urgence. Mais en fait on aura que 34 fauteuils d'accueil en service. Pour la Chirurgie orale il y aura 12 fauteuils et pour l'ODF potentiellement 7. Dans l'hypothèse où on a 80 fauteuils et qu'on les dédie à la formation des étudiants, on aurait 4,5 vacations pour 65 binômes 4A et 65 binômes 5A ; et 4,5 vacations pour 40 binômes 6A. Tout le monde ne pourra pas avoir 5 vacations de soins, et les fauteuils serviront à tout le monde.

Monsieur Delbos présente le numérus clausus qui est de 130 étudiants actuellement. Notre limite théorique est 4×36 en raison de la capacité des amphis. Ensuite il faut prendre en compte que nous avons 9 étudiants passerelles.

Monsieur Fricain indique qu'une année sur deux on prend des étudiants étrangers.

Monsieur Delbos explique qu'il faut compter également les redoublants. Ce qui va entrer en compte est le nombre d'étudiants des sites périphériques. Le prévisionnel effectif avec l'augmentation des étudiants de Poitiers pourra aller potentiellement jusqu'à 50. Monsieur Delbos présente différentes hypothèses.

Monsieur Fricain demande si à l'UNECD il existe un état des lieux des binômes et de l'organisation de la clinique dans les autres facultés. Monsieur El Ouargui indique que globalement ce sont des binômes 4-6. La plupart des facultés n'ont pas de périphéries et ont le même nombre de 4 et 6.

Monsieur Delbos explique qu'il n'y a pas que des avantages à un système. Il est demandé pour la prochaine commission pédagogique que les enseignants réfléchissent à une organisation et fassent des propositions. L'idée est de se rendre compte que cela est compliqué de mettre en œuvre les idées. Actuellement il a des estimations avec des scénarios déséquilibrés. Si l'organisation choisie est début et fin de semaine, on va avoir une organisation à prévoir sur le mercredi pour faire matin et après-midi, ou autre.

Monsieur El Ouargui demande quels sont les avantages dans le tableau concernant les trinômes. Monsieur Fricain explique qu'il n'est pas possible de faire un binôme 4-6 en raison des périphériques et du nombre d'étudiants.

Monsieur Delbos explique que d'un point de vue U l'organisation matin et après-midi était plus facile à résoudre.

Monsieur Fricain propose de refaire un sondage pour savoir si les étudiants veulent toujours de la liste au mérite.

	<p>Monsieur Rouzé L'Alzit demande s'il y a eu un calcul sur la quantité de cours fait pour les 4 et 5A. Monsieur Delbos indique que l'organisation matin et après-midi est plus arrangeante pour l'universitaire. Mais la demande a été de faire début et fin de semaine. Monsieur Rouzé L'Alzit informe qu'il y a beaucoup d'enseignements réalisés sur l'entièreté de la promotion et cela va impacter le département de prothèses. Il faudra tout dédoubler concernant les cours pour les promotions 4 et 5. Madame Estivals indique qu'il y a une réflexion de commencer la pédodontie en 5A et non en 4A. Madame Thébaud admet que les étudiants de 4A pourraient passer en aide opératoire à l'hôpital.</p>
<u>Point 6 : Salles de TPs, appareils radio et maniement fantômes</u>	<p>Monsieur Housty souhaite alerter les enseignants et les étudiants concernant les problématiques rencontrées dans les salles de TPs. Il explique qu'à la mi semestre, il y a déjà des problématiques liées au maniement des appareils radio. La manipulation se passe bien mais les étudiants manipulent sans surveillance d'encadrant. Il faut faire attention quant à la bonne utilisation des appareils radio, sous contrôle d'un enseignant ou d'un moniteur.</p> <p>Concernant les salles de travaux pratiques, cela fait 7 ans que nous utilisons la salle 106 ADEC, et nous nous avions une révision de 12 000€ par an. Monsieur Perriat fait un tour régulièrement, au moins une fois par semaine, on va commencer à avoir des pannes récurrentes, et pour cela nous avons fait des commandes pour des pièces détachées. Nous sommes souvent confrontés d'un TP à l'autre, à des problématiques sur le même fauteuil. Il existe également un problème de rangement dans les salles. Il faudrait que les étudiants reprennent l'habitude de bien ranger les articulateurs de fantômes après les TPs, car cela navigue entre les différentes salles. Il rappelle qu'il existe une vidéo du maniement des fantômes à disposition des étudiants.</p>

Le Docteur Delbos et le Professeur Jean-Christophe Fricain remercient les membres de la commission pédagogique.

La séance est levée à 15h35.

Professeur Jean-Christophe Fricain